



CHARTRE des EQUIPAGES du 10è R.H.R.C.

20 octobre 2018

Les équipages inscrits à l'épreuve s'engagent à respecter la présente charte

Principes de bonne conduite :

- respect des autres usagers de la route,
- respect des autres concurrents de l'épreuve,
- respect du code de la route en vigueur,
- respect des forces de l'ordre,
- Respect du règlement de l'épreuve,
- Respect des commissaires et des membres de l'organisation,
- Respect des indications et décisions d'organisation.

Principes de développement durable (Natura 2000)

- Pas de moteur allumé inutilement lors d'un arrêt prolongé,
- Pas de rejet de fluides dans la nature lors des pleins de carburant ou opérations de vérification,
- Pas d'abandon de mégots (allumés ou éteints),
- Pas de coup de gaz intempestifs lors de la traversée des hameaux, villages ou villes,
- Prendre soin de ne pas effrayer les troupeaux croisés lors de l'épreuve.

Nom :

Prénom :

Signature :

A retourner avec la demande d'engagement